

Dix sacs-poubelles gratuits ou 11 ouvertures de tiroirs: faites votre choix!

Les habitants de l'entité auront un choix à faire au début 2022 avec l'ouverture de neuf Points d'apport volontaire (PAV) destinés aux déchets ménagers résiduels dans le centre-ville.

Dès le 3 janvier 2022, les personnes domiciliées à Tournai ou dans un de ses 29 villages auront à leur disposition neuf Points d'apport volontaire (placés et gérés par l'intercommunale Ipalle) destinés aux déchets ménagers résiduels. Chaque responsable de ménage devra choisir en début d'année: soit une ou deux liasses de sacs-poubelle gratuits, soit 11 ou 22 ouvertures de tiroirs à déchets dans un PAV.

Beaucoup ont déjà testé et connaissent donc le principe des Points d'apport volontaire où il est possible de déposer gratuitement ses déchets organiques de cuisine.

Dès le début 2022, le réseau va s'enrichir avec la mise en service de neuf conteneurs enterrés destinés à collecter les déchets ménagers résiduels, à savoir des déchets non recyclables jetés dans le sac-poubelle. Accessibles 7 jours sur 7 et de 6h à 22h, ces Points d'apport volontaire ont l'avantage de permettre de se débarrasser à tout moment de ses déchets.

Tournée de ramassage des sacs-poubelle maintenue

Les habitants ont accès à ces conteneurs installés dans l'espace public au moyen de la carte IPALLE. Si vous disposez encore de l'ancienne carte d'IPALLE (de couleur bleue), il est nécessaire d'obtenir la nouvelle carte (de couleur blanche).

Durant l'année 2022, les déchets ménagers résiduels continueront à être évacués par le ramassage hebdomadaire des sacs-poubelles traditionnels estampillés « Ville de Tournai », mais ils pourront aussi être déposés dans ces Points d'Apport Volontaire (PAV).

Réfléchir et choisir

Depuis de nombreuses années, des sacs-poubelles gratuits sont offerts par la Ville. Désormais, à partir de 2022, vous aurez le choix entre :

- 11 ou 22 ouvertures « gratuites » dans les Points d'Apport Volontaire de Tournai (en fonction de la composition de ménage – nouvelle possibilité !) valables durant l'année 2022 ;
- 10 ou 20 sacs-poubelles offerts par la commune (en fonction de la composition de ménage – rien ne change).

Si vous optez pour les 11 ou 22 ouvertures « gratuites » dans les Points d'Apport Volontaire, la Ville de Tournai vous invite le cas échéant à prendre votre nouvelle carte d'accès dès janvier 2022 en vous rendant au recyparc Ipalle ou en contactant Ipalle.

Important ! Si vous utilisez votre carte pour bénéficier d'une ouverture d'un PAV pour

les déchets ménagers résiduels avant d'aller chercher les sacs-poubelles gratuits, vous obtiendrez automatiquement le nombre d'ouvertures « gratuites » pour ces PAV (en fonction de votre composition de ménage, soit 11 ou 22). Cet enregistrement automatique des ouvertures « gratuites » dans les PAV ne vous permettra plus d'obtenir des sacs-poubelles « gratuits ». Réfléchissez donc bien avant d'utiliser votre carte pour l'accès aux PAV pour les déchets ménagers résiduels !

Des tiroirs de 60 litres aussi

Le volume du tiroir pour le dépôt de vos déchets ménagers résiduels dans un Point d'apport volontaire est de 60 litres. Le tarif du dépôt supplémentaire est fixé à 0,95€ (comme pour les sacs-poubelles de 60 litres). Vous trouvez toutes les informations indispensables à ce nouveau mode de collecte des déchets dans la brochure ci-dessous.

Les ouvertures pour les PAV destinés aux déchets compostables restent gratuites.

Où se trouvent les PAV pour les déchets ménagers résiduels à Tournai?

Voici l'adresse des différents sites des Points d'Apport Volontaire dans le centre de Tournai :

- avenue Bozière ;
- quai du Luchet d'Antoing ;
- quai Sakharov (ouverture prochainement) ;
- quai Taille-Pierres ;
- rue de la Madeleine ;
- rue des Bergers ;
- rue du Louvre ;
- rue Frinoise ;
- rue Hippolyte Boulenger.

L'intercommunale IPALLE demeure à votre disposition pour toute question relative à ce nouveau dispositif : www.ipalle.be

Brochure